

■ stationnement

# Début des travaux à la fin de l'année



C'est le parking Martini (à gauche) qui lancera les grands travaux, à partir de fin décembre, avec une capacité qui devrait être portée à 450 places. En février-mars, le chantier d'un parking aérien (à droite) débutera, lui, aux Esplageolles, avec environ 500 places à la clef. (Photos DR)

C'EST la totalité des places de stationnement du centre ville que la municipalité a délégué à la société privée Omnicar, soit plus de 2 300 emplacements, dont environ 950 sur la voirie. La zone bleue disparaîtra au profit de soixante-et-onze horodateurs annoncés pour le printemps 2009.

D'une durée de trente-deux ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain, le contrat de délégation de service public comprend l'affermage du parking Martini (qui sera totalement réaménagé) ainsi

que les concessions du parc en enclos de La Navale et de deux nouveaux parkings à construire, aux Esplageolles et sur le site des anciens chantiers.

Au total la société privée doit investir plus de 15,4 millions d'euros HT. Sans que la ville ne débourse un centime. Certes, elle s'engage à assurer l'entretien et la surveillance de la voie publique, mais percevra à ce titre une redevance annuelle de 50 000 euros.

Les premiers travaux sont prévus à partir de décembre 2007 à

Martini, où ils devraient durer dix mois (une tour après l'autre, du 4<sup>e</sup> niveau vers le bas). La capacité devrait être portée à environ 450 places.

Aux Esplageolles, le début de la construction d'un parking aérien d'environ 425 places est programmé pour février-mars 2008. Les travaux, d'un montant prévisionnel de près de 5,7 millions d'euros, devraient durer quinze mois.

Quant à la création d'un parking souterrain d'environ 500 places sur le site des anciens chantiers,

estimée à près de 8,5 millions d'euros HT, elle est conditionnée à la réalisation du programme d'aménagement (pôle théâtral, nouveau port de plaisance, etc.). Pendant les travaux, il est prévu d'aménager des parkings relais gratuits, reliés au centre ville par des navettes, au stade Marquet, au stade Scaglia et devant l'IUFM. Au terme du contrat, la ville deviendra propriétaire de tous les ouvrages, qui devront lui être rendus en parfait état de fonctionnement.

## Futurs tarifs

**Martini et Esplageolles :**  
1 euro de l'heure (la gratuité de la 2<sup>e</sup> heure à Martini maintenue à titre expérimental).  
Abonnement voiture : 60 euros par mois.  
Abonnement deux roues : 40 euros par mois.

**Voirie (horodateurs) :**  
1,20 euro de l'heure.  
Abonnement résidents : 25 euros par mois.

A. T.